



De l'écolier à l'ouvrier, chemins d'apprentissage au Planay Une éducation originale à la montagne

A l'aube du XXème siècle, les hautes vallées alpines opèrent une révolution industrielle qui vient bouleverser les modes de vie séculaires.

Au-delà des images d'Epinal que sont Heidi Grandit et les petits ramoneurs savoyards, comment l'arrivée de la modernité entraîne une révolution pédagogique pour les petits montagnards ?

Si la montagne reste une véritable école de vie, elle impose longtemps ses propres contraintes à l'éducation. L'industrialisation va permettre à tous, petits et grands, d'accéder à d'autres sommets et horizons professionnels.

MATIN : 9h00-12h00

Après un temps d'introduction avec les enfants à partir d'images d'archives, la classe sera répartie en petits groupes de 5 à 6 élèves maximum.

Les élèves passeront chacun leur tour sur des ateliers qui permettent d'appréhender les divers aspects de l'apprentissage en milieu montagnard et de l'école à la montagne :

- *La montagne, école de vie* : apprendre des gestes pour la vie (transmission d'un savoir-faire et de gestes séculaires) ; apprendre en famille : des "leçons de choses" au quotidien
- *l'école au Planay* : des temps scolaires rythmés par les saisons et les travaux des adultes ; des lieux d'apprentissage divers ; un apprentissage "à l'ancienne"
- *l'école fait sa révolution* : l'électrobus, une mobilité scolaire inédite ; l'école, lieu de rencontre de l'autre ; l'usine et les cours du soir : vers d'autres horizons professionnels

Ces ateliers seront l'occasion pour chaque groupe d'élèves de récolter les fameux « bons points » de jadis : un moyen de valider ensemble les connaissances du matin.

PAUSE DEJEUNER : 12H00-13H30.

Possibilité de pique-nique en extérieur ou mise à disposition de salle en fonction des conditions météo

APRES-MIDI : 13H30-15H00

Raconte-moi ta montagne est un temps d'échange avec les habitants du Planay : il permettra aux enfants de voir à quel point "leur" école est différente de celles de leurs grands-parents !

Jeunes Ouvriers.

Les salaires minima des jeunes ouvriers de 14 à 18 ans sont ainsi fixés :

Tranche d'âge	Pourcentage du salaire du manoeuvre ordinaire	Montant (en francs)
de 14 à 16 ans	60%	2 75
de 16 à 17 ans	70%	3 20
de 17 à 18 ans	80%	3 65



Ouvrier Ecotaire
Année 1937

